

by Formapi

En partenariat
avec



FORMATION



TP EPMS

Employé Petites et Moyennes Structures



OBJECTIFS

Le TP EPMS est un diplôme professionnel RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de niveau 4.

Le titre à finalité professionnelle mention Employé Administratif et Accueil exerce ses fonctions avec une grande polyvalence et joue un rôle essentiel dans le quotidien d'un service ou d'une structure. Par sa position physique au sein de l'entreprise, il (elle) véhicule l'image de la structure et facilite son fonctionnement.

Il (elle) fluidifie la diffusion des informations et travaille dans un esprit de service avec les différents collaborateurs et les interlocuteurs externes. La dimension relationnelle de la fonction est de ce fait essentielle.

Les métiers du TP EPMS:

Agent administratif, Employé(e) administratif(ve), Agent d'accueil, Employé(e) de bureau

FORMATION

Une formation qui alterne la pratique et la théorie : en structure, en cours et à distance FOAD*



Durée : 10 mois

440 heures
dont 70 heures de
formation à distance.

*FOAD : Formation opérationnelle à distance



Diplôme de niveau 3 (CAP)

- UE1 : Réaliser les travaux administratifs courants d'une structure
- UE2 : Assurer l'accueil d'une structure

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être titulaire du brevet ou d'un diplôme de niveau brevet
- Réussir les tests d'entrée de l'organisme de formation

L'APPRENTISSAGE MAIS PAS QUE...

d'autres statuts sont possibles! Nous consulter

Avantages pour l'employeur :

- Bénéficier des aides à l'embauche en vigueur
- Disposer d'un régime social favorable (exonération des charges)
- Accompagnement aux démarches administratives (via nos professionnels)
- Former un candidat et lui transmettre savoir-faire & savoir-être
- Aides possibles des collectivités locales

Avantages pour l'apprenant :

- Une formation gratuite et être salarié
- Une carte d'apprenti
- Une couverture sociale, allocations familiales, congés, années de travail prises en compte pour la retraite
- L'encadrement par un tuteur et formateurs experts.
- Acquisition d'une qualification reconnue sur le marché du travail

LES AIDES FINANCIÈRES

Coût de la formation



Pris en charge par l'opérateur de compétences OPCO

Salaire de l'apprenti



Aide à l'apprentissage: 6000 euros pour les - de 30 ans

Aides complémentaires



Maître d'apprentissage: Formation obligatoire (sous réserve d'éligibilité)


RÉMUNÉRATION


**aide à l'apprentissage sur 12mois


*ou salaire minimum conventionnel si plus élevé


	Apprenti 18 à 20 ans	Apprenti 21 à 25 ans	Apprenti +25 ans*
1 ^{ère} année	759,77€ 43%	936,46€ 53%	1766,92€ 100%
Reste à charge**	259,77€	436,46€	1 266,92€

CONTACTS


 @jdaformation_byformapi


 Jda formation Formapi

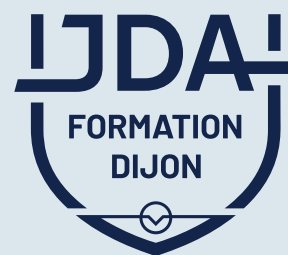
 JDA Formation Formapi

 07 63 87 70 08

 meunier.jdaformation@gmail.com

 18 Boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

 <https://jdaformation.fr/>



by Formapi



← **INSCRIPTION**